

17 Avril 2014

Conseil présidé par Pierrick GILLES, Maire

Membres présents : Tous

Membres absents :

Membres excusés :

Secrétaire de séance : Nathalie BEDIER

### **Ordre du jour**

1. Constitution des Commissions communales
2. Nomination des délégués aux syndicats
3. Election des membres du CCAS
4. Délégation de signature
5. Indemnités des Elus
6. Questions diverses

### **Ouverture séance : 21h 00**

1 ó Les Commissions communales :

-La commission des appels d'offres étant constituée par le Maire, le 1<sup>er</sup> Adjoint, 3 délégués titulaires élus et 3 délégués suppléants élus, il est procédé au vote, les 3 délégués titulaires sont Anthony SABIN, Franck POIRIER et Nathalie BEDIER avec respectivement 10, 8 et 8 voix ; les 3 délégués suppléants sont Chantal LOUAISIL, Nicolas SIMON et Carine GERMOND

-Pour les autres commissions voir le tableau

2 ó Nomination des délégués aux syndicats :

- Syndicat d'eau de Livré la Touche (S.I.A.P.E) : Pierrick GILLES et Maryse BEYER ó Suppléant Anthony SABIN
- Syndicat du Bassin de l'Orhoudon : Franck POIRIER, suppléant Anthony SABIN

3 ó Election des membres du CCAS :

Le CCAS, sous la présidence du Maire est composé de 4 membres élus par le conseil municipal et de 4 membres hors conseil représentant des différentes associations (secours populaire, aide à la personne, personnes âgées et personnes handicapées). Les membres élus par le Conseil sont, Nathalie BEDIER, Maryse BEYER, Chantal LOUAISIL et François HAREL

4 ó Délégation de signature :

Avis favorable du Conseil

5- Indemnités des élus

Le Conseil suit les barèmes en vigueur soit : pour le Maire 646.25€ brut et pour les adjoints 250.90€ brut Adopté à l'unanimité

Pour l'indemnité du comptable, le montant est accepté à l'unanimité (sur facturation entre 250 et 300€ annuel)



Your complimentary  
use period has ended.  
Thank you for using  
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to  
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

on, la mairie sera fermée au public le mardi après-midi  
gardienage de l'Eglise (indemnité à voir avec la

- préfecture)
- Décision de fixer les conseils municipaux au premier mardi du mois

**Prochaine réunion : jeudi 29 avril - 21 heures (budget)**

Clôture de la séance : 23 h 30